#261 | Mars / Avril / Mai 2019

Morangis & vous

• Commune du Grand Paris •

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sauvons les abeilles

sentinelles de l'humanité

(page 19)

Sommaire

#261

Mars / Avril / Mai 2019

CITOYENNETÉ ET ÉDUCATION

Budget participatif 2019 ..... • p 04 •
Comprendre vos impôts ..... • p 07 •
Grand débat national ..... • p 08 •
Pôle jeunesse et citoyenneté ..... • p 10 •
8 mars : Marche vers l'égalité ..... • p 11 •
La culture pour tous ..... • p 12 •
Des activités après la classe ..... • p 13 •
Tribunes ..... • p 14 •
1 an / 5 ans / 10 ans ..... • p 15 •

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

Logements sociaux ..... • p 16 •
Investissements / fibre optique ..... • p 17 •
Fin des produits chimiques ..... • p 18 •
Sauvons les abeilles ..... • p 19 •

ÊTRE ATTENTIF À CHACUN FACILITER LA VIE DE TOUS

Coopérative des Morangissois ..... • p 20 •
Fête des voisins ..... • p 21 •
Sport : athlétisme ..... • p 22 •
Portraits ..... • p 24 •
Bien vivre ensemble ..... • p 26 •

DIFFUSER L'INFORMATION

Élections Européennes ..... • p 30 •
État-civil, Conseil municipal ..... • p 31 •

Directeur de la publication : Pascal Noury, Maire de Morangis
Rédactrice en chef : S. Maurice
Service communication : comm@morangis91.com 01 64 54 28 28
Création maquette : Emendo.fr
Imprimeur : Fabrège imprimeur
Imprimé à 6 900 exemplaires
Distribution : Bénévoles de Morangis
Crédits photos : Mairie de Morangis, Shutterstock

PEFC 10-31-1188
IMPRIM'VERT

ÉDITO

Pascal NOURY,
Maire de Morangis

Madame, Monsieur,
Chers amis Morangissois,

Ces derniers jours, des actes antisémites se sont succédés entraînant une forte réaction dans tout le pays. Plusieurs rassemblements se sont tenus mardi 19 février pour dénoncer la situation. Si cette mobilisation fait chaud au cœur, elle ne fait pas oublier l'horreur face à des actes et des propos qui donnent la nausée et qui font honte à notre République.

Combattre le racisme dans toutes ses formes

Ces actes nous renvoient aux souffrances endurées par tant de d'hommes, de femmes, d'enfants tués, blessés, torturés physiquement et moralement en raison de leur appartenance à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée. Des souffrances qui heurtent notre sensibilité et nous révoltent en tant qu'humain.

Lutter contre tous les racismes et toutes les discriminations c'est certes le rôle de la loi et son application par la Justice mais c'est avant tout le rôle de l'Éducation. Celle qui est portée par l'École bien entendu mais l'École ne peut rien toute seule. Cette éducation aux valeurs est la tâche de chaque citoyen dans sa vie quotidienne auprès de sa famille, de ses amis, de ses connaissances.

Quand on apprend que 21% des jeunes Français ne savent pas ce qu'est la Shoah. On a tendance à se tourner vers l'Éducation nationale pour lui demander des comptes mais j'ai aussi envie de me tourner vers les parents, les grands-parents pour les appeler à leur responsabilité.

Avec vous fidèlement

monsieurlemaire@morangis91.com

CITOYENNETÉ & ÉDUCATION

150 000€ pour vos projets

Budget participatif 2019

Au mois d'avril, la Municipalité lancera la quatrième édition de son budget participatif. À Morangis, cet outil de démocratie locale repose sur un principe simple : les habitants choisissent les projets qu'ils veulent voir réaliser dans la Ville. À l'heure où les citoyens souhaitent être davantage acteurs et faire entendre leur voix en dehors des périodes électorales, la démocratie participative entre en action pour leur donner la parole et les impliquer.

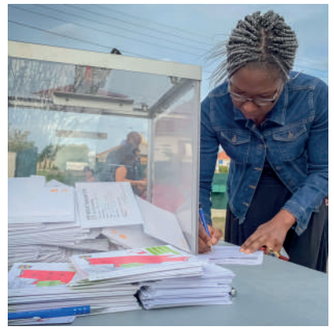

▶ Plus de 80 budgets participatifs en France

Le nombre de budgets participatifs double chaque année en France depuis 2014.

Morangis a lancé sa première opération en mars 2016.

Aujourd'hui, plus de quatre-vingts communes ont tenté l'expérience, accompagnées de quelques départements et régions. Ces villes sont d'une grande diversité allant du village de 3 200 habitants aux deux millions de parisiens *(source : enquête nationale 2018, Fondation Jean Jaurès).*

Au niveau national, les idées les plus proposées sont :

- Les actions autour du cadre de vie : à Paris cela a donné lieu à l'installation de tables de baby-foot et de tennis de table dans des aires publiques
- Les problématiques de transports : à Grenoble le budget participatif a financé l'amélioration des pistes cyclables
- La création ou la rénovation d'équipements sportifs. Ce fut le cas à Montreuil avec le réaménagement d'un square.

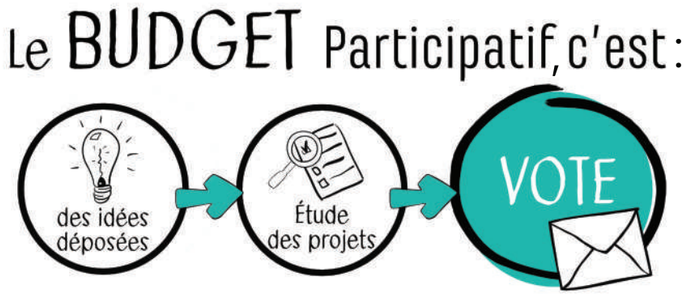

▶ Historique des budgets participatifs

Cette innovation démocratique est née au Brésil à Porto Alegre en 1989. Les habitants se réunissaient par quartiers pour décider des priorités pour la ville comme la construction d'habitations, relier les habitants au réseau d'assainissement…
Ils élisaient, ensuite, des conseillers pour porter et définir des projets.

En France, le premier budget participatif a vu le jour en 1998 à Morsang-sur-Orge. Il faut pourtant attendre l'avènement du numérique pour que ces actions connaissent un vrai renouveau.

À partir de 2014, cette démarche de démocratie locale commence à se structurer. En effet, les conseils municipaux des villes votent une somme d'argent dédiée au budget participatif. Elle est prise sur le budget d'investissement de leur commune c'est-à-dire celui qui finance les projets « en dur » à l'image des écoles, des crèches, des routes, des espaces verts…
Les citoyens ont ensuite le pouvoir de proposer des projets à réaliser dans la limite de cette somme. Les propositions sont analysées, sélectionnées et soumises au vote.

QUELQUES CHIFFRES

En France

- **5€/habitant** montant moyen du budget participatif
- **5%** taux moyen de participation de la population communale
- **1 français/10**, vit dans une ville engagée dans un budget participatif
- **60%** des communes mettant en place un budget participatif sont des villes de moins de 50 000 habitants

À Morangis

- **150 000€** annuels pour le budget participatif
- **12€/habitant** montant moyen du budget participatif
- **10%** taux moyen de participation de la population communale
- **8e ville** la plus généreuse en termes de budget
- **3 budgets participatifs** depuis 2016 (un par an)
- **49 projets** soumis au vote
- **20 projets** choisis par les habitants

▶ Améliorer son cadre de vie

Lors des trois premières éditions du budget participatif, les Morangissois ont exprimé leur envie de se réapproprier leur espace communal et de faire de leur ville un lieu agréable à vivre. Ils ont, par exemple, voté pour la création d'aires de jeu, l'installation de modules de fitness, la rénovation du skatepark ou l'installation d'arceaux pour attacher les vélos. Cet attachement à l'amélioration du cadre de vie se retrouve également chez les habitants des autres communes organisant un budget participatif.

Exemple de projet proposé : nouveaux modules pour le skate parc

À SAVOIR

DES ACTIONS CONCRÈTES

Les enfants aussi s'impliquent à Morangis
En 2018, des écoliers de CM1/CM2 de l'école Louis Moreau ont proposé d'installer des balançoires au parc Saint-Michel. Le projet va être réalisé au printemps 2019.

▶ Les Morangissois impliqués

À Morangis, les habitants ont aussi l'opportunité de s'impliquer à travers d'autres dispositifs de démocratie locale tels que les groupes projets/actions. Lors de ces groupes de travail, les Morangissois proposent des projets, suivent leurs avancées et s'impliquent dans la recherche de devis tout en veillant au respect du budget.

Par exemple, 80 000 € d'investissement ont été dégagés pour le plan vélo de la Commune réalisé en consultation avec les Morangissois.

Plus d'informations

Dates des groupes et compte-rendus des réunions sur l'espace citoyen du site de la ville :
www.morangis91.com

Réunion du groupe projets/actions vélo

CALENDRIER BUDGET PARTICIPATIF 2019

- **Du 1er avril au 31 mai : DÉPÔT DES PROJETS**
- **Du 1er juin au 14 août : Étude des projets par les services et les porteurs de projet**
- **Du 8 septembre au 12 octobre : Vote des habitants pour leurs projets favoris**

Pour proposer vos projets : **inscrivez-vous sur l'espace citoyen www.morangis91.com**

Comprendre vos impôts

Réunions de quartiers

La Municipalité organise un nouveau cycle de réunions de quartier du 11 avril au 18 mai.
Ces rendez-vous sont l'occasion pour les Morangissois d'échanger avec leurs élus, sur l'actualité de leur quartier et de la Commune. Cette nouvelle série de réunions s'articulera autour du budget communal et de l'utilisation des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière).

Monsieur le Maire y expliquera comment sont employés les impôts des Morangissois ainsi que les projets et les actions concrètes qu'ils permettent de mener.

Parmi les huit réunions de quartier, les Morangissois peuvent participer à celle de leur choix selon leurs disponibilités.
Contrairement aux groupes projets/actions ou aux assemblées des habitants, les réunions de quartier sont un moment d'informations et d'échanges et non pas de prise de décision. Pascal Noury, Maire de Morangis et les élus apporteront des informations et répondront aux interrogations.

Les habitants peuvent s'y exprimer sur des sujets les touchant au quotidien dans leur vie de quartier ou sur la Ville.

▶ RÉUNIONS DE VOS QUARTIERS

Jeu. 11 avril - 19h	Préau de l'école E. Herriot
Ven. 12 avril - 19h	École N. Mandela
Sam. 13 avril - 11h	Cafétéria Gymnase C. Bigot
Jeu. 9 mai - 19h	Espace P. Loti
Ven. 10 mai - 19h	Préau de l'école E. Herriot
Sam. 11 mai - 11h	Place de la Résistance
Jeu. 16 mai- 19h	Espace P. Amoyal
Sam. 18 mai - 11h	Rue de l'Ormeteau

Retrouvez le plan des réunions de quartiers sur l'espace citoyen sur **www.morangis91.com**

Le grand débat national

La parole aux Morangissois

La Municipalité a organisé deux réunions, les 6 et 9 février, dans le cadre du « Grand débat » lancé par le Président de la République. Moins de cent personnes ont participé à ces échanges. Les comptes-rendus seront transmis aux autorités en charge de cette opération avec l'espoir exprimé par les participants qu'ils soient utiles. Retour sur les idées fortes de ces deux réunions.

▶ Fiscalité : plus de justice et plus de lisibilité

C'est le sujet qui a été le plus au cœur des discussions. La nécessité de revoir toute la fiscalité de notre pays directe ou indirecte, locale ou nationale est apparue comme une impérative nécessité. Deux fortes préoccupations ont émergé, il faut que les impôts soient justes et donc progressifs et qu'ils soient lisibles dans leur forme et sur ce qu'ils financent.

▶ Institutions : plus de place au peuple

Une grande réforme de la constitution pour les uns, une nouvelle constitution pour les autres avec le même objectif pour tous ceux qui se sont exprimés : une meilleure prise en compte des avis des citoyens. La prise en compte du vote blanc fait la quasi unanimité avec souvent, posé en corollaire, le vote obligatoire. Le référendum d'initiative citoyenne a été réclamé par beaucoup ainsi qu'une meilleure lisibilité des différents échelons institutionnels, qui apparaissent trop nombreux ce qui est source de complexité et de dépenses.

▶ Transition écologique : pour une démarche d'accompagnement, contre une écologie punitive

Traitée uniquement lors de la réunion du samedi, cette question est apparue importante. Il est souhaité qu'un investissement massif y soit consacré (logements, énergies, transports, agriculture…). Il faudrait accompagner les particuliers comme les professionnels vers une consommation moindre et de meilleure qualité pour l'environnement plutôt que de les sanctionner. Une forte attente d'information et d'éducation à cette question a été exprimée.

▶ Services publics : stopper leur dégradation

Les participants qui ont pris la parole sur ce sujet ont tous rappelé l'importance des services publics pour la qualité de vie de tous. Leur dégradation par manque de moyens, notamment en agents, devient insupportable aux yeux d'une grande majorité en particulier pour l'hôpital et plus largement l'ensemble du secteur de la santé.

La parole est aux Morangissois

? Des sujets qui font débat

- ☞ Le rétablissement de l'ISF,
- ☞ La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales,
- ☞ La taxation des GAFA,
- ☞ La fiscalité sur les successions,
- ☞ La CSG pour les retraités,
- ☞ Les atermoiements sur la taxe d'habitation,
- ☞ La gratuité des services publics,
- ☞ Les aides et les fraudes aux aides,
- ☞ Le train de vie de l'État,
- ☞ La part trop importante du logement dans le budget des familles,
- ☞ Le revenu minimum d'existence,
- ☞ Des taxes sur les robots,
- ☞ Une meilleure intégration des étrangers,
- ☞ Le vieillissement de la population,
- ☞ Les difficultés pour les personnes en situation de handicap,
- ☞ Le cumul des mandats,
- ☞ Le droit de vote pour les étrangers…

CITOYENNETÉ & ÉDUCATION

12-25 ans
Lieu de rendez-vous

Les collégiens sont accompagnés avec l'aide à la scolarité

Les jeunes Morangissois connaissaient l'espace ados, l'espace jeunesse et le service citoyenneté. Aujourd'hui, ces structures sont réunies au Pôle Jeunesse Citoyenneté. Il accueille les jeunes de 12 à 25 ans et les accompagne dans bien des aspects de leur quotidien (travail, scolarité, actions citoyennes, activités, séjours…).

À un âge où il est facile de rester enfermé chez soi avec une console ou les réseaux sociaux, le Pôle Jeunesse et Citoyenneté a pour ambition d'ouvrir leurs horizons. L'idée est ici d'aider les jeunes à prendre confiance en eux et en leurs capacités, tout en apprenant à travailler en groupe et à monter des projets. La Municipalité affirme ainsi sa volonté d'être présente à leurs côtés dans leur évolution et sur leur chemin pour devenir des citoyens actifs.

▶ S'impliquer, donner des idées, développer des projets

Les ados et jeunes adultes Morangissois ne manquent pas d'idées. Ainsi, sur proposition de l'Assemblée des jeunes, cette année sera marquée par des actions autour de l'égalité femmes/hommes et des dangers des réseaux sociaux. D'autres projets seront également menés autour du graff, de la mosaïque, du Festival ados ou de la découverte des institutions républicaines.

Prochaine Assemblée des jeunes
Vendredi 15 mars
18h30 / Espace Saint-Michel

▶ Une aide pour les devoirs

Tous les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30, les collégiens sont accompagnés pour faire leurs devoirs. Ils sont encadrés par Leila Bouzid, ingénieur en sciences agronomiques de formation :
« Les jeunes viennent pour un devoir spécifique, souvent des maths ou de l'anglais mais je peux les aider sur toutes les matières. Il est aussi possible de réviser un point spécifique qui n'a pas été compris ou de façon plus large, par exemple pour préparer le brevet ».
L'aide aux devoirs est ouverte à tous les collégiens Morangissois. Il est juste demandé de s'inscrire à l'espace ados (tarif au quotient familial).

▶ Le Pôle Jeunesse et Citoyenneté

→ Espace ados - 12/15 ans
Activités, sorties, aide à la scolarité

→ Espace 17/23 ans
Réfléchir sur son avenir
Aide aux projets
Préparer CV, lettres de motivation…

→ Espace citoyenneté - 16/25 ans
Assemblée des jeunes, service citoyen communal, service civique.

Pôle Jeunesse et Citoyenneté
3 rue de Savigny

01 64 46 18 56 / 06 77 03 54 58
espacejeunesmorangis

À SAVOIR

FESTIVAL ADOS

La prochaine édition de ce festival dédié aux 14/17 ans se tiendra les 31 mai et 1er juin 2019 au parc Saint-Michel.
Ces deux jours seront ponctués de concours, de scènes ouvertes, d'ateliers, de démonstrations, de spectacles en plein air et de la traditionnelle Burger party. Les jeunes sont appelés à faire connaître leur talent et à monter sur scène.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur **www.festivalados.fr**

8 MARS

La marche vers l'égalité

La JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES s'impose, chaque 8 mars, comme un point d'étape pour se réjouir des avancées, mais surtout pour dénoncer, encore et toujours, les inégalités qui perdurent. À Morangis, cette journée a toute son importance comme en témoignent les soirées proposées aux Morangissois, depuis plusieurs années.

Célébrée depuis 1977 par les Nations Unies, la journée internationale des droits des femmes trouve son origine dans les manifestations de femmes organisées au début du 20e siècle pour obtenir le droit de vote et de meilleures conditions de travail.

Quarante-deux ans après, la Journée internationale des droits des femmes reste d'une actualité brûlante.

En 2019, en France et dans le reste du monde, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas acquise. Les femmes continuent à être victimes de discriminations dans beaucoup de domaines : éducation, santé, travail etc…

Des femmes et des hommes se mobilisent et agissent pour faire avancer l'égalité.

La sensibilisation reste un véritable levier pour faire bouger les lignes et contribuer à un changement de société dans laquelle chacun a les mêmes droits et les mêmes chances.
Sensible aux questions d'égalité, la Municipalité agit depuis plusieurs années en organisant, chaque 8 mars, une manifestation en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la justice.

À MORANGIS, LE 8 MARS EST UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

▶ Une exposition au féminin

La ville souhaite mettre à l'honneur les femmes ayant marqué leur époque et s'étant distinguées par leurs actions en matière de droits de femmes.

▶ Une pièce de théâtre : 60 ans de féminisme revisités avec humour

La Municipalité vous invite à découvrir une pièce qui raconte avec humour l'évolution de la condition féminine en France, des années 1950 à nos jours. «Et Pendant Ce Temps Simone Veille» de Trinidad, est **une comédie drôle et inspirée** qui fait réfléchir, en particulier les jeunes générations, sur l'avancée en termes de droit des femmes et la nécessité de ne pas revenir en arrière.

Rendez-vous le **Vendredi 8 mars**
GRATUIT / SANS RÉSERVATION
20h30 / Espace Pierre Amoyal
Collation offerte / Ouverture des portes dès 19h30

CITOYENNETÉ
& ÉDUCATION

La culture accessible à tous

Début avril, l'artiste Morangissois Michel Tardy sera à l'honneur avec un salon de peintures et sculptures dédié à ses œuvres. Persuadée que l'accès à la culture est un droit fondamental pour chaque citoyen, la Ville poursuit ainsi ses actions locales pour offrir aux Morangissois des rendez-vous culturels enrichissants, de qualité et gratuits.

▶ Un panel de spectacles gratuits

Source d'épanouissement, la culture est une ouverture sur le monde qui contribue à développer la curiosité et représente un véritable enrichissement personnel. C'est pourquoi, à Morangis, une palette de rendez-vous culturels est offerte aux habitants avec des brunchs mensuels, des spectacles à destination de différents publics, des expositions,...
La Municipalité poursuit ainsi sa volonté d'offrir aux habitants de tous âges un accès égalitaire à la culture avec la gratuité. **Depuis deux ans, la Ville offre également cinquante places pour découvrir des programmations de qualité** (danse, théâtre, musique...) sur le territoire.
Les plus jeunes sont également encouragés dans les pratiques artistiques avec l'attention donnée aux activités après l'école à moindre coût et lors du Festival ados pour les 14/17 ans.

Spectacle gratuit pour les 0/3 ans

Découverte de différentes disciplines artistiques lors du Festival ados

Un salon « Michel Tardy »

Du 6 au 10 avril, les habitants ont rendez-vous à l'espace Saint-Michel pour (re)découvrir les œuvres d'un artiste Morangissois: Michel Tardy. Bien connu pour son salon du Cercle d'Art qui a connu trente-huit éditions, Michel Tardy a toujours eu à cœur de faire découvrir aux visiteurs le talent d'artistes venus de la France entière pour exposer à l'espace Saint-Michel. Ce professeur retraité du collège Michel Vignaud est lui-même un sculpteur et un peintre prolifique. L'une de ses sculptures, « La Femme à l'enfant » peut d'ailleurs être admirée à l'étang de Morangis à côté de l'espace Pierre Amoyal.

Retrouvez tous les événements et tous les rendez-vous dans la plaquette «RDV du mois»
ou sur le site de la ville : **www.morangis91.com**

Après la classe,
des activités enrichissantes

TAP

Pour cette année 2018/2019, la Municipalité reste attachée à l'idée que les temps après l'école soient des temps de découvertes, artistiques et culturelles. Au premier trimestre, les enfants ont pu apprendre les bases de la langue des signes lors des activités par cycles. Ils ont également eu accès à des activités à suivre toute l'année, comme le dessin avec la MJC Relief.

▶ Initiation à la langue des signes

Parce qu'il est important d'être ouvert aux autres et de comprendre la différence, la Ville a mis en place des ateliers d'initiation à la langue des signes avec l'association « La parole aux sourds ».
Animés par deux intervenantes dont une malentendante, ces moments d'apprentissages sont le théâtre de véritables échanges et d'une prise de conscience pour les enfants à l'image de Cassandra, Timéa, Irène et Antonio.
Lors de leur atelier, les quatre copains de CM2 apprennent les couleurs à travers des exercices ludiques. *« Nous avons appris l'alphabet, à dire notre prénom et maintenant les couleurs. C'est important de connaître la langue des signes pour parler aux personnes sourdes. Tout le monde devrait l'apprendre, comme ça, on pourrait tous se parler facilement. »*

Lena et Clémence participent à l'atelier cours de dessin de la MJC

Cassandra, Timéa, Irène et Antonio se sont initiés à la langue des signes

▶ Atelier dessin

À 15h après l'école, les enfants ont également l'opportunité de pratiquer une activité toute l'année. Cela représente une vraie chance de s'ouvrir à la culture et au sport en s'essayant à des disciplines auxquelles les écoliers n'auraient pas forcément eu accès.

Le mardi après-midi, un petit groupe de l'école Louis Moreau rejoint ainsi les locaux de la MJC Relief pour un cours de dessin. Assises en bout de table, Lena et Clémence, 9 ans, sont très concentrées. *« J'aime beaucoup dessiner, confie Clémence. Ici je peux progresser. On apprend à faire des animaux, des portraits, des personnages. Je suis contente, j'ai l'impression de mieux dessiner qu'avant. »*

TRIBUNES

Passion Morangis

L'année 2019 a démarré dans un contexte économique, social, environnemental tendu dans lequel nos concitoyens ont le sentiment de perdre la maitrise de leur vie, ils n'arrivent plus à se projeter dans le futur. Le grand débat national auquel nous avons participé et apporté nos contributions sera t-il en capacité de réconcilier les français entre eux ? Nous l'espérons sincèrement. Mais à écouter les échanges, le constat que les Français se retrouvent dans bien peu de projets communs est inquiétant.
Au niveau local, notre équipe défend une vision de l'avenir que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre d'entre vous. Morangis, notre ville, notre bien commun est au cœur de nos préoccupations. C'est ce qui a conduit notre groupe a ne pas émettre d'avis favorable au PLU présenté par le maire qui a préféré retirer ce point à l'ordre du jour en décembre dernier. A t-il encore une majorité pour avoir besoin des voix de notre groupe pour approuver ce projet ? D'autres sujets majeurs mobilisent notre engagement: la vidéo surveillance dont nous attendons toujours le compte-rendu du Référent Sûreté; les projets d'investissements repoussés d'année en année malgré les besoins.Nous reviendrons sur ce sujet après l'examen du Compte Administratif 2018 et le débat d'orientation budgétaire. En matière de cadre de vie, le maire ne s'implique pas contre les nuisances aériennes; ni auprès des villes voisines dans la recherche de solutions concrètes pour améliorer la circulation et la qualité de l'air de notre secteur. Pourtant, aménagements de voiries existantes, équipements de carrefours à feux, plans de circulation ou de nouvelles infrastructures routières permettraient une meilleure répartition des flux de circulation et une diminution des nuisances, sans reports défavorables sur les autres voies. Cette équipe éclatée est à bout de souffle.

• Élus de la liste: « Passion Morangis », Jeannette Brazda - Monique Cancalon - Jean-Marc Dufour - Quynh Ngo - Michel Riegert - Brigitte Vermillet 01 69 34 88 92 - www.passion-morangis.com •

Bien Vivre l'Avenir de Morangis

HALTE AUX INCIVILITES
Nous sommes confrontés régulièrement à observer toutes formes d'incivilités sur notre commune. Jeremy, morangissois y a laissé sa vie en se rendant à son travail ce matin-là. Sans état d'âme, son chauffard roulait ivre, sous l'emprise de drogue et sans permis. Nous constatons malheureusement des comportements de plus en plus individualistes sur nos routes. Non-respect des stops, des sens interdits, vitesse excessive et inadaptée, stationnements gênants obstruant complétement la visibilité et nous obligeant à prendre des risques. Devons-nous rappeler que des enfants habitent, circulent ou jouent à proximité de la route. Des moins jeunes et moins habiles la côtoient également, la prudence et le respect de la limitation de vitesse sont les garants de la sécurité de tous. Sans compter les autres incivilités : Dépôts sauvages d'ordures, voitures tampons, déjections canines, tapage nocturne, recrudescence des cambriolages..... Préservons le bien-être et la quiétude de nos administrés pour un mieux vivre ensemble.

• Élus de la liste: « Bien vivre l'avenir de Morangis », Sylvie Pitis - Dominique Hérault - 07 50 87 57 44 •

Une année à venir, très politique. Qu'allez-vous en retenir ? Qu'allons-nous en retenir ? Pour notre part, toujours la liberté de pouvoir s'exprimer, de refuser le chantage politique, professionnel et personnel. Morangis est en route : CAP vers 2026. Toujours RIEN, à Morangis (ni marché, ni espace culturel, aucune particularité)... Notre ville devra se construire autrement, ou envisager de s'associer à sa ville sœur, historique et voisine, sinon elle finira par devenir une vraie ville fantôme !

• Élus de la liste: « Bien vivre l'avenir de Morangis », Sébastien Templet-Belmont •

Morangis Pour Tous

Il reste 12 mois avant les prochaines élections municipales ! 12 mois au service des Morangissois. Nous faisons la démonstration d'une équipe au travail pour améliorer le quotidien des Morangissois. Une majorité au travail pour préparer l'avenir, être efficace au quotidien pour faciliter la vie de tous. Une équipe engagée autour de son Maire, qui a permis notamment la sortie, au bout d'un an, de la carence prononcée contre la ville en raison du retard pris dans la construction HLM. Grâce aux efforts cumulés, nous pouvons à nouveau agir sur l'habitat, proposer des logements à loyers modérés aux Morangissois, retrouver une capacité budgétaire car l'amende a été réduite de 420 000 € à moins de 180 000 € en 2019. Une équipe qui prépare l'avenir, grâce à un PLU partagé dans une quinzaine de réunions publiques où tous les projets ont été présentés. Vous aurez une nouvelle fois l'occasion de vous exprimer lors de l'enquête publique qui se déroulera dans les prochains mois.Une équipe engagée dans la transition écologique, avec les choix que nous portons d'agriculture urbaine, de rénovation thermique de nos bâtiments, du plan de déplacement vélo. Une équipe tournée vers le progrès, en défendant auprès de l'Etat, de la Région, d'Ile de France Mobilité, de la RATP, une meilleure desserte locale en transport en commun et pour une station de métro de la L14. Une équipe à votre écoute, dans les différentes actions que nous portons depuis plus de 10 ans pour que vous soyez acteurs des décisions de la Ville. S'ouvre à nous le 4ème budget participatif. Ce n'est pas un outil gadget. C'est vous permettre de décider des investissements que vous souhaitez pour votre quotidien. Ne laissez pas les autres décider à votre place. Comme le 26 Mai 2019 pour les élections Européennes : Votez !

• Élus de la liste: « Morangis Pour Tous » 06 46 23 17 87 •

LES PROJETS CONCRÉTISÉS

Il y a 1 an - Le bon rythme pour chaque écolier

Le Conseil Municipal, suite à une large consultation avec les parents d'élèves, choisissait à l'unanimité de maintenir la semaine de 4,5 jours en élémentaire et de revenir à la semaine de 4 jours en maternelle.

À l'inverse de la majorité des communes de l'Essonne, la Ville réaffirmait son engagement tenu depuis 2013 : faire de l'accès à des activités périscolaires variées et de qualité une priorité pour l'avenir de nos enfants. La Ville n'a pas attendu par exemple l'avis du ministre de l'Éducation nationale, qui découvre aujourd'hui les vertus de la pratique sportive, pour proposer aux jeunes Morangissois la découverte de nombreux sports...

Il y a 5 ans - Morangis mieux desservie par les bus

Engagée pour faciliter la vie de tous, la Municipalité a obtenu l'augmentation de la fréquence de la ligne 492 à destination de Savigny-sur-Orge.

Cette action s'inscrivait dans une démarche, sans cesse réaffirmée depuis, de développer les circulations alternatives à la voiture dans Morangis. En passant de 15 à 12 minutes en semaine, et de 30 à 20 minutes le samedi, cette amélioration de la desserte locale était un premier pas. D'autres mobilisations sont à venir pour obtenir une station de métro dans le cadre du prolongement de la Ligne 14 ou tout le moins, des navettes de bus et des parkings relais permettant de se rendre plus rapidement à Orly où la future gare terminus est programmée pour 2024...

Il y a 10 ans - La Ville mobilisée pour les droits des femmes

Pour la première fois à Morangis, la Municipalité organisait la Journée Internationale des Droits des Femmes le 8 mars.

Cette journée est l'occasion de célébrer à travers le monde les droits acquis mais avant tout, de contribuer à une réelle égalité entre les femmes et les hommes. C'était aussi l'occasion de rappeler que ce n'est qu'en 1944 que la loi instaurait le droit de vote en France et d'éligibilité des femmes.

C'était aussi le moyen de réaffirmer ce qui fonde l'action de la municipalité depuis 10 ans : le bien vivre ensemble, la réaffirmation de la promesse républicaine et ses valeurs, Liberté, Égalité, Fraternité, en y associant la Laïcité.
Depuis 10 ans, chaque année, la Ville est au rendez-vous de cette journée internationale. Alors retrouvons-nous nombreux le 8 mars prochain, autour d'un spectacle remarquable « Et Pendant Ce Temps Simone Veille ».

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
& CADRE DE VIE

Logements sociaux

Sortie de la carence

La Ville de Morangis, compte autour de 15% de logements sociaux alors que la loi en impose 25%. Elle est donc, contrainte par l'État à payer une amende annuelle d'environ 200 000 euros et de respecter un objectif triennal de construction de logements sociaux.

Entre 2014 et 2016, Morangis n'a pas respecté cet objectif. Aussi, en janvier 2018, le Préfet du département de l'Essonne a prononcé une sanction encore plus dure contre la Ville, en doublant son amende et en lui retirant le droit d'attribuer des logements HLM.

La Préfecture reprenait également à son compte le droit de préemption, autrement dit le droit d'acquérir en priorité un bien mis en vente.

Cette situation était le résultat d'un contre-temps administratif car la municipalité entend respecter la loi. Pour sortir de cette situation, au plus vite, il fallait remplir l'objectif triennal 2017-2019 dès que possible.

Le Maire et les services municipaux concernés se sont fortement mobilisés, aux côtés des services de l'État. Aujourd'hui ce retard a été rattrapé avec des opérations de construction validées.

Celles-ci s'inscrivent d'ailleurs dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme qui a été présenté à de nombreuses reprises aux habitants.

Aujourd'hui à Morangis le taux de logements sociaux est de 16,18% et il manque 470 logements sociaux. Au 1er janvier 2019, la Ville rattrape son retard dans un cadre maîtrisé. Ses efforts sont reconnus par l'État et Monsieur le Préfet a informé Monsieur le Maire de la levée de la carence.

L'amende que la Commune devra payer en 2019 sera ramenée aux environs de 180 000 €. Elle retrouve sa capacité à proposer des attributions de logements sur le faible contingent municipal, ainsi que son droit de préemption. C'est une démonstration de sa capacité à agir dans l'intérêt des Morangissois.

Question courante

Réponse du Maire

Pourquoi les prestations de la Ville, comme la restauration municipale, ont augmenté en janvier 2019 ?

Comme tous les ans en janvier, les facturations des prestations municipales consommées par les habitants peuvent évoluer. Il y a deux raisons à cela.

Le changement peut être lié à l'évolution des situations personnelles après le calcul du nouveau quotient familial qui se fait chaque début d'année. Si vous ne l'avez pas encore fait, je ne peux que vous inviter à vous rendre en mairie afin que ces facturations soient faites au plus juste de votre situation. Il peut également être lié aux calculs du tarif qui est appliqué en fonction de ce quotient familial. En effet, chaque année au 1er janvier, la Ville applique une augmentation des tarifs communaux pour les services usuels que vous utilisez (restauration scolaire, accueil de loisirs, etc...) Cette augmentation est calculée en fonction de l'inflation. En 2018, celle-ci était de 1,9 %.

La tarification au quotient familial permet à chaque famille de payer le service communal en fonction de ses revenus.

Dans tous les cas, la Commune prend à sa charge une part très importante du coût du service. L'objectif est donc bien de permettre à tous les Morangissois de profiter des services publics locaux mis en place par la Municipalité.

Pascal Noury
Maire de Morangis

Les investissements améliorent l'espace public

En 2018, de nombreux travaux ont été entrepris pour améliorer de la vie quotidienne des Morangissois.

▶ Des rues rénovées

- **4 rues** avec une chaussée rénovée,
- **3 rues** avec trottoirs remis à neuf,
- **1 rue** transformée en zone de rencontre avec priorité aux piétons.
- **5 passages piétons** remis aux normes pour les personnes à mobilité réduite,

▶ Un éclairage modernisé

- **18 rues** avec un éclairage à économie d'énergie pour un montant de **200 000 €**.

Ces travaux sont une compétence de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et entrepris sur demande de la Commune, dans le cadre de l'enveloppe attribuée à la ville.

▶ Des bâtiments publics rénovés

La Municipalité poursuit chaque année son action de rénovation de ses bâtiments.

- **Espace Saint-Michel** Changement des volets roulants électriques
- **École des acacias :** Réfection de la clôture
- **École Louis Moreau :** Remplacement des portes et fenêtre du réfectoire bas.
- **École Louis Moreau :** Pose d'un brise vue devanture
- **MJC Relief :** Nouvel éclairage de la véranda par des leds

1 million € pour la construction du nouveau gymnase de l'école E. Herriot.

Fibre optique : une partie de la Ville déjà raccordée

Le 20 février dernier, les Morangissois ont profité d'une présentation sur le déploiement de la fibre optique sur la Commune. Les habitants attendent depuis de nombreuses années l'arrivée du très haut débit à Morangis.

Aujourd'hui, un tiers des occupants du Nord/Est de la ville sont raccordés. La société Orange, chargée du déploiement de la fibre, a pour ambition que tous les foyers soient raccordables au réseau d'ici fin 2020.

Morangis = 7 084 logements

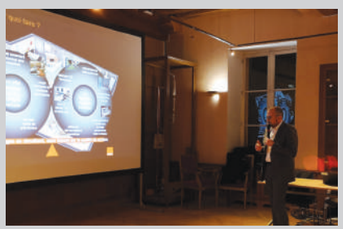

➜ Démarrage du déploiement de la fibre optique : **second semestre 2017**

Aujourd'hui

- **Lot 1 (Nord et Est)**
Raccordement des rues : **100%**
1 390 logements éligibles à la fibre
- **Lot 2 (Sud)**
Raccordement des rues : **70%**
460 logements raccordés et seront éligibles à la fibre prochainement

➜ Fin du déploiement en **2020**

? Votre logement est-il éligible au raccordement à la fibre optique ? Pour plus d'infos :

reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique

Demander le raccordement de son logement

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
& CADRE DE VIE

Fin des produits chimiques

pour l'entretien des bâtiments municipaux

Dans la poursuite de sa politique de transition écologique, la Municipalité a engagé la suppression progressive des produits chimiques pour l'entretien des bâtiments municipaux.

Consciente de l'impact environnemental et sanitaire des produits d'entretien, la Ville a entamé il y a plusieurs années une mutation dans la commande de ces produits, en privilégiant les fournisseurs éco-responsables.

Il y a six mois, la ville est allée encore plus loin en testant sur trois bâtiments communaux, l'espace Charcot, l'espace Pierre Loti et l'école Édouard Herriot, l'utilisation de produits totalement naturels.

Le savon noir, substance pure, permet de laver efficacement le parquet, lino ou encore le carrelage. Le vinaigre blanc est quant à lui privilégié pour le détartrage de la robinetterie et des sanitaires. Satisfaits de ce changement, les agents communaux en charge de l'entretien des bâtiments assurent que l'efficacité est identique même si la manœuvre est un peu plus longue. L'impact sur la santé est également à prendre en compte.
Selon une étude publiée en 2018 dans l'« American Journal of Respiratory and Critical Care Medecine », respirer ces produits au quotidien s'avère nocif. Les agents d'entretien en sont les premières victimes. Suite à cet essai, la Municipalité va développer cette action dans tous les bâtiments de la Commune.

Les agents en charge de l'entretien utilisent des produits naturels

▶ Changer ses pratiques

Les produits ménagers contiennent des substances chimiques pouvant s'avérer dramatiques pour l'environnement, l'eau et les sols lorsqu'elles sont rejetées. Elles sont aussi néfastes pour la santé.
Pourtant, des produits naturels existent pour les remplacer. Il est également facile de fabriquer soi-même ses produits ménagers bio.

▶ Tutos, astuces

Youtube :
chaîne « Le déconsommateur »
www.famillezerodechet.com

Recette du nettoyant pour les vitres

Dans un vaporisateur mettre :
- 25 cl d'eau déminéralisée
- 15 cl de vinaigre blanc (anticalcaire, antiseptique)
- 5 gouttes d'huile essentielle de citronnelle (antibactérienne, répulsive)

Bien secouer avant chaque utilisation

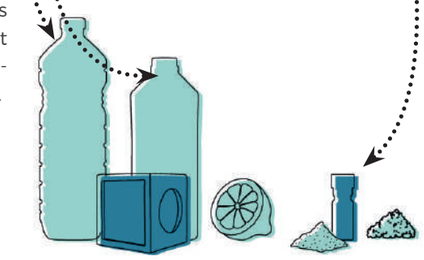

Sauvons les abeilles

sentinelles de l'humanité

Ces trente dernières années, plus de 80% des insectes ont disparu en Europe *(étude pour la revue allemande Plos One)*. **Pourtant, nombre d'entre eux sont de précieux alliés pour l'environnement par leur action de pollinisation. Des gestes simples existent pour les faire revenir dans les jardins et tenter d'empêcher leur extinction.**

Contrairement à une idée reçue, les insectes transportant le pollen, en particulier les abeilles, ne piquent pas.
Leur rôle dans le développement de la biodiversité est crucial. En effet, l'abeille à elle seule est responsable de la reproduction de 80% des espèces de plantes.
Pour éviter leur disparition, il est important de leur créer un environnement favorable. Chaque habitant peut faire pousser des plantes mellifères dans son jardin ou sur son balcon. Ces plantes contiennent du pollen, du nectar, du miellat, que les abeilles butinent pour produire du miel.
Parmi les autres actions à mener : la lutte contre le frelon asiatique. Arrivé de façon accidentelle en France en 2004, cet insecte est un nuisible très invasif. Il se nourrit essentiellement d'abeilles. En raison de son absence de prédateur, il se multiplie rapidement.
Chez les frelons asiatiques, les femelles fondatrices sortent de leur hibernation à la fin de l'hiver et au retour de températures plus douces.
Pour lutter efficacement contre cette espèce, il est donc nécessaire de poser des pièges à ce moment de l'année. Après un premier atelier de fabrication de pièges organisé par la MJC Relief en février, un deuxième est proposé à la Journée citoyenne.

Atelier spécial fabrication de pièges à frelons le 16 mars, inscription au 01 64 54 28 28 ou www.morangis91.com

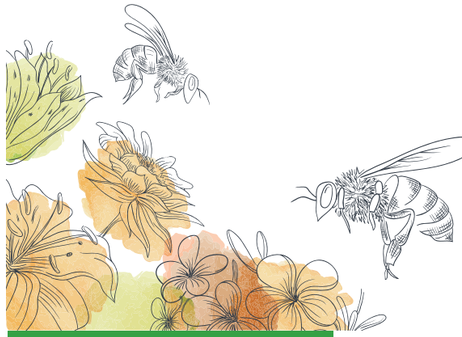

PLANTEZ DES PLANTES MELLIFÈRES

- **Janvier-avril :** noisetier, perce-neige, hellébore noir, saule marsault, amandier, prunus (cerisier et merisier), pommier, bruyère d'hiver
- **Avril-juillet :** groseillier, laurier-tin, buis, acacia (robinier "faux acacia"), cornouiller sanguin, houx, pissenlit, érable sycomore, myrtille, trèfle blanc
- **Avril-sept. :** moutarde blanche, thym
- **Juin-août :** lavandin, framboisier, rhododendron, angélique, arnica des montagnes, chardon-marie, gentiane jaune, lyclet de barbarie, tournesol, châtaignier, menthe, verveine
- **Juillet-sept. :** balsamine de l'Himalaya, bruyère, lierre grimpant, mahonia, chrysanthème
- **Novembre-avril :** romarin

Construire un piège à frelons asiatiques

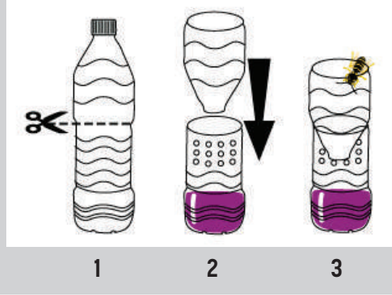

1. Couper le goulot d'une bouteille en plastique.
2. Le retourner et l'enfoncer dans le corps de la bouteille.
3. Mélanger 1/3 de bière brune, 1/3 de sirop de cassis ou grenadine, 1/3 de vin blanc *(il repoussera les abeilles pour qu'elles ne soient pas piégées)*

Suspendre le piège dans un arbre dans le jardin

ÊTRE ATTENTIF À CHACUN
FACILITER LA VIE DE TOUS

Coopérative des Morangissois

En se regroupant, on est plus fort !

C'est sur ce principe que la Municipalité a lancé la coopérative des Morangissois. L'objectif est de permettre à chaque Morangissois, dans des domaines de la vie quotidienne de trouver des solutions qui facilitent la vie, sécurisent les démarches, permettent des économies. La coopérative se développe petit à petit en fonction des idées qui sont proposées à la Municipalité et des opportunités qui se présentent.

▶ Le réseau de baby-sitting, bientôt effectif

Les personnes intéressées pour faire des heures de baby-sitting se sont fait connaître en mairie, suite à l'annonce parue en décembre. Elles ont suivi, le 23 février, une première formation de quatre heures aux gestes de premiers secours pour les enfants et les nourrissons. La semaine suivante, les futures baby-sitters ont profité d'un stage en immersion à la micro-crèche, source d'échange avec les professionnels de la petite enfance. Enfin, elles bénéficieront d'une dernière formation sur les démarches administratives.

Les familles qui voudraient faire appel à leurs services pourront dès le mois d'avril demander en mairie la liste de ces baby-sitters. Il faudra au préalable qu'elles signent une charte d'engagements qui prévoit les conditions dans lesquelles la famille emploie le/la baby-sitter (horaires, délai de désistement, montant de la rémunération...)

▶ Un achat groupé de vélos à assistance électrique en cours d'élaboration

C'est une idée proposée au cours d'une réunion du groupe projet/action « Plan vélo ».

Étant donné que les vélos à assistance électrique sont encore chers, il a été proposé de consulter les constructeurs *et* les distributeurs sur des remises qu'ils pourraient concéder aux Morangissois. Cette réduction pourrait être d'autant plus importante que la Commune se fournirait également dans le cadre de cette commande groupée.

***Martial Gauthier**, conseiller municipal délégué est en charge de la «coopérative des Morangissois»,*

À SAVOIR

LA COOPÉRATIVE DES MORANGISSOIS C'EST AUSSI :

À ce jour :

- Commande groupée de fuel
- Mutuelle communale
- Une liste d'artisans agréés

En construction :

- Réseau de baby-sitting
- Commande groupée de Vélos à assistance électrique
- Commande groupée de bois de chauffage (suite à des difficultés rencontrées les années précédentes, ce volet est en cours de réflexion)

En projet :

- Un réseau de services à la personne
- Et toutes les idées que vous proposerez

Vous avez des idées pour développer la coopérative ? Proposez-les sur : l'**espace citoyen**
www.morangis91.com

Vendredi 24 mai,

Prenez le temps de discuter avec vos voisins

Chaque année, ceux qui ont lancé l'initiative d'organiser leur repas de rue ne l'ont pas regrettée tellement ce moment consacré à ses voisins a été bénéfique pour la vie de quartier. Alors n'hésitez pas ! Impulsez le mouvement et organisez cet instant de convivialité le 24 mai, journée nationale de la fête des voisins.

▶ Vendredi 24 mai : fête des Voisins sur toute la ville

La Municipalité soutient votre démarche, en vous fournissant :

→ Éléments de communication : affiches, cartons d'invitation à distribuer à vos voisins

→ Tee-shirts, gobelets recyclables, nappes

→ Tables et bancs

→ Rue fermée par arrêté si besoin

Vous pouvez également organiser un repas de rue à un autre moment *(même aide logistique de la part de la mairie).*

Renseignements :
Service animation locale
01 64 54 28 28
mairie@morangis91.com
Inscription en ligne sur :
www.morangis91.com

la fête des voisins
vendredi 24 mai 2019

Fête des voisins à l'EHPAD

Petits et grands sont conviés à l'EHPAD Geneviève Laroque pour un après-midi entre voisins.

Le jardin de l'établissement sera peuplé d'animaux de la ferme et des promenades en calèches seront organisées dans la Ville.

Vendredi 31 mai
À partir de 14h30
EHPAD G. Laroque
174 voie du Cheminet

Le bien vivre ensemble

Une vie de quartier agréable se construit aussi au quotidien par des attentions et gestes de civisme.

Cela commence par préserver son environnement **en évitant de jeter ses déchets sur la voie publique** ou **en ramassant les déjections de son animal.** Il est également important de respecter la tranquillité de ses voisins en veillant à **ne pas dépasser les horaires de bruits autorisés**.

Être solidaire, c'est également **veiller sur ses voisins âgés**, en situation d'isolement ou de handicap. Ils peuvent, en effet, peut-être avoir besoin qu'on leur fasse une course, qu'on les aide à nettoyer leur trottoir ou tout simplement avoir un peu de compagnie.

Se respecter, se dire bonjour, prendre des nouvelles, se rendre des services, construire des moments de convivialité en dehors des fêtes « officielles » c'est aussi cela bien vivre ensemble à Morangis.

Le sport, c'est vous !

Les foulées de Savigny attirent les amateurs de course à pied

Courir,
d'une pratique peu développée à un phénomène de société

Avant 1970, rencontrer des coureurs à pied dans les parcs, dans les rues ou même en forêt était tout à fait inhabituel, voire incongru. La course à pied était l'apanage de sportifs qui pratiquaient essentiellement dans des enceintes dédiées, dans les stades et sur les pistes d'athlétisme. Même parmi les athlètes, le marathonien était considéré comme un quasi-surhomme, un peu fêlé. En 1970, un seul marathon avait été organisé en France. Il y avait eu… 22 coureurs classés à l'arrivée de cette course.

L'aspiration au bien-être, la recherche de la santé et le vent de liberté qui touchent la société dans les années 1970 modifient également les pratiques sportives. De plus en plus de gens s'adonnent au sport et surtout à de nouveaux sports qui sortent des gymnases, des stades et échappent à l'emprise des règlements et des compétitions des fédérations sportives. C'est le grand boum des activités sportives de pleine nature et de toutes les gymnastiques.

La course à pied symbolise ce changement. Accessible à tous, pouvant être pratiquée partout, de plus en plus de gens de tous âges se mettent à chausser les baskets et à courir simplement pour le plaisir, la forme, le look.

Les coureurs de fond quittent les pistes et se retrouvent dans des courses sur route à l'ambiance plus conviviale et décontractée. L'essor des marathons illustre cet engouement pour la course à pied.

En France, les marathons étaient au nombre de 17 en 1975 pour 2 281 coureurs classés dont 14 femmes. En 2000, ces événements se sont démultipliés : 64 marathons, avec 64 227 coureurs classés dont 7 335 femmes.
Il faut dire qu'entre-temps, « les marchands » ont senti la bonne affaire. C'est le développement des marathons « géants » comme celui de New York, créé en 1970, qui va de pair avec l'explosion du commerce des chaussures de sport et des nouveaux objets toujours plus « high tech » qui viennent compléter la panoplie du parfait coureur.

▶ Courir pour le plaisir ou la performance

Pratiquée raisonnablement, la course à pied est excellente pour le bien-être. C'est un des sports qui consomme le plus de calories et permet en courant lentement et longtemps de perdre du poids. C'est une activité qui permet d'améliorer la circulation sanguine et d'augmenter la capacité respiratoire.

Un bon footing aide à se détendre et à évacuer le stress. On dit même que pratiquer régulièrement et sur le long terme, la course à pied retarde le vieillissement musculaire et renforce le système immunitaire. Les os sont par ailleurs fortifiés et la tension artérielle diminue.

Bonne pour la santé et le bien-être, la course à pied permet de relever de multiples défis qu'on se lance à soi-même, des distances de plus en plus longues, de plus en plus vite sur des terrains de plus en plus difficiles… il n'y a aucune limite à l'imagination pour construire sa performance.

▶ Savigny Athlétisme, un club pour pratiquer la course à pied.

Pratiquer au sein d'un club permet de bénéficier des conseils de spécialistes pour progresser et éviter les excès qui peuvent générer des blessures.
La pratique, en groupe est également plus conviviale et stimulante. « Savigny Athlétisme » est partenaire de la Ville de Morangis et offre toutes les garanties de sérieux et d'attention à chacun. C'est un club d'athlétisme à la fois structuré et familial au sein duquel on peut pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme. La section Athlétisme du SA91 propose une activité loisir qui peut aider à progresser et ainsi à prendre plus de plaisir à pratiquer le footing en y intégrant des exercices (course, assouplissements, préparation physique globale) et en suivant des plans d'entraînements complets adaptés à votre demande (du simple entretien physique à la préparation marathon).

Le tout au sein d'un groupe composé de sportifs, âgés de 25 à 65 ans, femme ou homme. Chacun y trouve sa place et des partenaires de son niveau dans une ambiance conviviale et sympathique.

ÉVÉNEMENTS

▶ Les 29 e foulées de Savigny

Savigny athlétisme organise le 17 mars, les 29e foulées de Savigny des épreuves sur routes, ouvertes à tous (avec présentation d'un certificat médical de moins d'un an) dont le parcours est situé en partie sur Morangis.

Inscription avant le 15 mars sur www.sa91.fr ou sur place à partir de 7h, gymnase COSOM à Savigny-sur-Orge

Renseignements cosathle.fr

▶ Tout court à Morangis

Le 24 mars, les écoliers courent au parc Saint-Michel pour la manifestation « Tout court à Morangis ».

Sur inscriptions pour les écoliers sur www.morangis91.com

À 11h30, tous les volontaires, petits et grands peuvent courir pour la bonne cause. Chaque tour de parc complété rapportera 1€ à l'association « Le rire médecin ».

Course solidaire sans inscription

Contact

Retrouvez toutes les informations sur :
www.sa91.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Morangis, c'est vous !

Isabelle, portée par un esprit solidaire

Isabelle Bildgen s'investit auprès du réseau baby-sitting

Morangissoise depuis 2010, Isabelle souhaite s'investir concrètement dans la vie de la Commune et apporter son aide aux habitants. Pour cela, elle a choisi de postuler pour devenir baby-sitter dans le réseau lancé par la Municipalité dans le cadre de la coopérative des Morangissois (voir page 20). *« Je suis encore dans la vie active, explique cette assistante de direction dans le domaine de la médecine nucléaire. Ma démarche est purement solidaire. J'ai pu observer les difficultés que mes amis pouvaient avoir pour trouver des modes de gardes pour leurs enfants. J'aide comme je peux mais ils n'habitent pas tous à proximité. Aussi, je me suis dit que je pourrais me rendre utile dans ma ville. Si des parents Morangissois ont une difficulté et ne trouvent personne pour garder leurs enfants, je suis juste à côté. »* Modeste et altruiste, Isabelle est persuadée que ce type d'action est bénéfique pour le bien vivre ensemble à Morangis : *« En tant qu'habitant on trouve souvent le moyen de se plaindre. Je pense que notre rôle est aussi de s'impliquer et de trouver des solutions. On gagne toujours à s'entraider ».*

André, partage sa passion du jardinage

Très actif dans la Commune, bénévole pour la distribution des publications municipales et engagé dans les groupes projets/actions, André Gozard est également un jardinier émérite. Il souhaite partager sa passion avec le plus grand nombre de Morangissois. Engagé dans les jardins partagés gérés par la MJC Relief, ce retraité Morangissois, parle du travail de la terre avec enthousiasme : *« J'ai toujours jardiné et cultivé. Je possède un jardin familial de 500m² dans le Bordelais et un autre à Morangis. J'ai été pendant des années le correspondant local de l'association des Jardiniers de France. Cela m'a beaucoup appris. »* S'il remarque qu'aujourd'hui *« les gens ne savent plus jardiner »*, il est toujours volontaire pour partager ses connaissances. *« C'est parfois compliqué de motiver les gens car cela leur semble fastidieux ou peu important. Lors des rendez-vous au jardin partagé, j'essaye d'expliquer quels fruits ou légumes planter, à quel moment... Lors du dernier atelier au jardin Lavoisier, une mère de famille pensait qu'on ne pouvait rien planter en hiver. Pourtant on peut se concentrer sur l'ail ou des choux. Et le bénéfice est réel : on sait ce que l'on mange, d'où viennent les produits. On ne peut pas faire plus local ! »*

Pour jardiner avec ce Morangissois passionné, retrouvez les rendez-vous jardinage sur www.morangis91.com. MJC Relief, 01 69 09 33 16, accueil@mjc-relief.com

André Gozard, jardinier passionné et engagé

ADELIA, 4 bénévoles et beaucoup de volonté

Construction d'un poste de santé

Née en 2003, l'association Morangissoise Aide au développement Local et Inter-régional en Afrique (ADELIA) apporte une aide au Congo Brazzaville en matière d'accès aux soins, d'éducation et de développement économique et social des zones rurales. Infirmière de profession, Patricia a été touchée par cette initiative. Frappée par l'état de dénuement dans lequel vivait la population elle s'est impliquée sur plusieurs actions même si un projet occupe particulièrement l'association depuis maintenant quatre ans. *« ADELIA participe à la construction d'un poste de santé communautaire à Kingoma, dans le sud du pays, explique la bénévole avec passion. Actuellement, tous les accouchements et les soins se font dans un local au sol en terre battue où les conditions d'hygiènes sont loin d'être optimales. La construction du poste de santé représente une vraie avancée pour plus de 5000 villageois ».* Pour faire avancer le projet, les bénévoles d'ADELIA se sont démenés pour trouver des financements auprès de collectivités ou d'organismes. La Municipalité de Morangis a apporté sa contribution à travers une subvention. Les premières briques, fabriquées par les habitants du village, seront très prochainement posées.

assoc.adelia@gmail.com
www.association-adelia.fr

Tout court, mobilisé avec «Le Rire Médecin»

www.leriremedecin.org

L'association "Le Rire Médecin" sera présente à Tout court

Le 24 mars prochain, les Morangissois de tous les âges sont invités à courir pour la bonne cause lors de la manifestation « Tout court à Morangis » au parc Saint-Michel. Après les courses des écoliers, une course solidaire ouverte à tous se met en place. Cette année, chaque tour de parc effectué rapportera 1€ payé par la ville à l'association « Le rire médecin ».

Cette association *« essaye d'aider les petits hospitalisés à conserver leur âme d'enfant en faisant intervenir des comédiens et des clowns professionnels au sein des services de pédiatrie »* comme le précise la dynamique coordinatrice du comité Paris/Ile-de-France, Simone David.
Cette initiative aide les enfants à surmonter la maladie. *« À l'hôpital, ils sont éloignés de leur quotidien d'enfant, de leurs amis, leurs journées ne sont pas toujours faciles, ajoute Simone David. C'est important de leur apporter des rires et des sourires ».*

« Le rire médecin » se compose de cent comédiens répartis dans quarante-six services de pédiatrie à travers la France. *« Nous rendons visite à tous les enfants, aussi bien celui qui est hospitalisé pour quelques jours que celui souffrant d'une maladie grave. Les intervenants sont spécialement formés et peuvent accompagner les petits pendant des procédures médicales douloureuses afin de leur changer les idées ».*

La coordinatrice insiste sur le véritable échange qui se crée aussi bien avec les enfants que le personnel soignant et ajoute que *« l'action est également positive pour les parents qui sont heureux de voir leurs enfants rires et prennent souvent part aux interventions pour faire les clowns avec les comédiens ».*

Pour soutenir l'association, les Morangissois peuvent venir courir **le 24 mars à 11h30**.

Bien vivre ensemble

#1

#2

#3

#4

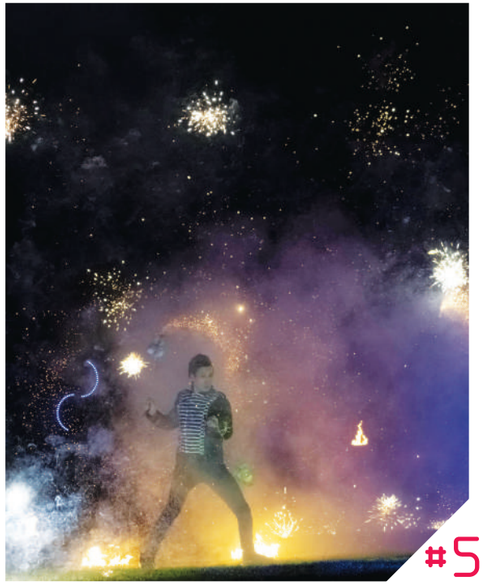
#5

1 à 5
Un début d'année lumineux

Plus de 600 Morangissois se sont réunis au parc Saint-Michel pour fêter ensemble la nouvelle année. Le Maire et le Conseil Municipal ont souhaité leurs vœux aux habitants venus en famille. Après avoir profité du buffet sucré, du cidre chaud et du chocolat chaud, les visiteurs ont pu apprécier un impressionnant spectacle de jongleurs de feu offert par la Municipalité.

#6

#7

6 à 8
Repas convivial pour les séniors

Le 16 janvier, les séniors se sont retrouvés dans la bonne humeur au gymnase Claude Bigot pour leur banquet annuel offert par la Municipalité. Après un bon repas convivial, ils ont profité d'un spectacle musical sur le thème du cinéma avant d'investir la piste de danse.

#8

#9

9
Rouler en musique

Petits et grands ont une nouvelle fois répondu présent à la première roller-party de l'année, dimanche 13 janvier. En un an, l'événement s'est imposé comme un rendez-vous festif et sportif apprécié des Morangissois.

Le 22 février, les ados étaient en piste pour une roller-party spéciale 12/25 ans.

10
Les archers en compétition

Les 26 et 27 janvier, les archers avaient rendez-vous au gymnase Claude Bigot pour un championnat départemental. Les équipes de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Draveil se sont imposées. La compagnie d'arc de Morangis a obtenu de bons résultats avec dix archers classés.

11 et 12
Des idées pour Morangis

Du 12 au 14 février les Morangissois se sont réunis en groupes projets/actions pour réfléchir ensemble à des actions à mener pour améliorer la propreté de la Commune, développer la circulation à vélo et pour faire le bilan des illuminations de cet hiver. Retrouvez les comptes rendus des réunions sur l'**espace citoyen** de www.morangis91.com

13
Construire un robot

Un brunch sciences ludique attendait les Morangissois, dimanche 20 janvier. Après une présentation par l'association des P'tits débrouillards conviée par la MJC Relief, les participants et en particulier les enfants se sont amusés à construire un petit robot. Prochain brunch sciences le dimanche 21 avril.

14 et 15
Grands lotos

L'école de musique de Morangis et le Lions club de Longjumeau/Palaiseau organisaient leur soirée loto samedi 19 janvier. Celui du Comité des fêtes s'est tenu le 9 février. Lors de ces deux rendez-vous, les Morangissois ont pu tenter leur chance dans une ambiance bon enfant pour remporter l'un des nombreux gros lots en jeu.

16 et 17
Morangis sous la neige

La Ville a connu deux épisodes neigeux au mois de janvier. Les agents communaux ont été mobilisés jour et nuit pour saler et déneiger les grands axes et les rues en pente. La prudence reste de mise ces jours-là.

Retrouvez toutes les photos sur **www.morangis91.com**

LE 26 MAI, ÉLISEZ VOS DÉPUTÉS EUROPÉENS

Entre le 23 et le 26 mai, les citoyens des vingt-sept États membres de l'Union européenne voteront pour désigner leurs représentants au Parlement européen. En France, l'élection aura lieu dimanche 26 mai.

Cette année, 705 sièges d'eurodéputés sont à pourvoir dont 79 pour la France.
Ces députés sont élus pour cinq ans. Le rôle des citoyens est primordial car le Parlement est la seule institution européenne élue au suffrage universel direct. Il est la voix des citoyens.

Le Parlement européen a un rôle majeur dans le processus de décision de l'Union européenne. Il vote et façonne la législation européenne qui influence la vie quotidienne des habitants, notamment sur les questions de sécurité alimentaire, de protection des consommateurs ou d'environnement.

▶ Voter le 26 mai 2019

Chaque citoyen français âgé d'au moins 18 ans peut voter. Le scrutin est également ouvert aux ressortissants de l'Union Européenne qui ont le droit de vote dans leur pays d'origine.

NOUVEAU :

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 mars midi auprès du Guichet Unique à l'Hôtel-de-Ville et jusqu'au 31 mars sur : www.service-public.fr

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE À LA PRIME D'ACTIVITÉ ?

La prime d'activité versée par la CAF a augmenté depuis janvier 2019. Ses conditions d'obtention ont été élargies. Il est encore temps de la demander.
Cette prime est une prestation sociale destinée à compléter les revenus des salariés et travailleurs indépendants aux ressources modestes. Une partie non-négligeable des salariés peut percevoir cette aide mais n'est pas toujours au courant de son existence.
Pour savoir si vous pouvez y prétendre :
Rendez-vous sur le simulateur de calcul de la CAF sur www.caf.fr
Il est ensuite possible de remplir un dossier de demande en ligne sur ce même site.

BROYAGE

DATES DES PASSAGES

➜ Samedi 23 mars
Quartier du Clos d'Alice
et de l'Armée Leclerc

➜ Samedi 6 avril
Quartier des Blés d'or

➜ Samedi 13 avril
Quartier de la Croix Boisselière et quartier nord

➜ Samedi 20 avril
Centre-ville (de la place Brossolette à l'avenue A. Briand)

➜ Samedi 27 avril
Quartier sud (entre avenue Aristide Briand et avenue de la Cour de France)

➜ Samedi 11 mai
Quartier du Poirier Marlé, résidence Kauffman et Broad, résidence des Genêts

➜ Samedi 8 juin
Quartier du Belvédère

Réservé aux branchages issus de la taille, arbres fruitiers, ornements ne dépassant pas 15 cm de circonférence. Volume de 5m³ maximum. Laisser les branchages sur le trottoir, les agents ne peuvent pas entrer dans les propriétés.

Plus d'informations

Sur inscription : **01 64 54 28 28** ou **mairie@morangis91.com**

PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site www.morangis91.com

Conseil Municipal du 17 décembre 2018

BUDGET/ FINANCES

• Le Conseil municipal a autorisé l'exécutif à ouvrir des crédits par anticipation sur le vote du budget primitif 2019.

• Des avances de subvention ont été approuvées pour huit associations pour un montant total de 333 996 €. Elles ont été versées par anticipation du budget primitif 2019.

• Les tarifs communaux 2019 ont été approuvés.

• Une subvention exceptionnelle de 25 000€ a été attribuée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Morangis.

ASSURANCES

• Le Conseil municipal adhère à un groupement de commande pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD). La convention du groupement de commande désigne le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne comme coordinateur du groupement. Il est habilité à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées par la convention.

• Les taux de prestations d'assurances négociés par le CIG pour la Commune de Morangis ont été approuvés.

La Ville adhère au contrat d'assurance groupe jusqu'au 31 décembre 2022 pour les agents relevant de la Caisse nationale des retraites des agents de collectivités locales (CNRACL) en optant pour les garanties : décès sans franchise, accident de service et maladies professionnelles sans franchise, longue maladie, maladie longue durée, invalidité, disponibilité sans franchise, maternité, adoption sans franchise.

PERSONNEL COMMUNAL

• Deux grades d'adjoints administratifs ont été créés.

• Un agent au grade d'attaché territorial a été recruté sur un contrat de trois ans pour un poste de responsable communication.

PETITE ENFANCE

• Un avenant au règlement de fonctionnement du Jardin des Petits Pas a été adopté.

Prochains conseils municipaux : Lundis 18 mars, 8 avril et 20 mai
20h30 / Espace Saint-Michel

Conseil Municipal du 11 février 2019

FINANCES

• Une subvention de 110 000 € a été attribuée à la Caisse des écoles pour l'année 2019.

• Une subvention de 1 100 € a été attribuée au collège Michel Vignaud pour l'organisation d'un stage de gymnastique.

• Les portraits de mineurs pris dans le cadre de la vie locale sont maintenant cédés gratuitement à leurs représentants légaux sur demande.

ASSOCIATIONS

• Le Conseil municipal a émis un avis favorable à la mise à disposition d'un terrain communal situé du 98 au 102 avenue de l'Armée Leclerc à l'association « Espaces » pour le volet agriculture urbaine du projet «Inventons la Métropole».

NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS, PRATICIENS, INSTALLÉS À MORANGIS

• KINÉSIOLOGUE
Delphine EMANUEL
07 83 73 82 21
13 rue Paul Cézanne
91420 Morangis
de.kinesiologie@gmail.com
cabinetdekinesiologie.com

• TAXI GTE
Taxi conventionné
06 66 53 91 91
Aéroports, Gares, Hôpitaux
Toutes distances.
taxigte91@gmail.com

HÔTEL-DE-VILLE

12 avenue de la République BP 98
91420 Morangis Cedex
Tél. 01 64 54 28 28
Fax 01 69 09 63 01
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

• **Horaires d'ouverture**
Lundi : 9h30/12h-13h30/17h30
Mardi : 8h30/12h-13h30/17h30
Mercredi : 8h30/12h
Jeudi : 8h30/12h-13h30/18h30
Vendredi : 8h30/12h-13H30/17H30
Samedi : 8h30/12h

• **Service régie :** lun. 9h45/12h et 13h30/17h15, mar. et ven. 8h45/12h et 13h30/17h15, jeu. 8h45/12h et 13h30/18h15, mer. et sam. 8h45/11h45

• **Service urbanisme :** fermé au public le mardi après-midi.

PERMANENCES

Pascal Noury, Maire de Morangis
Reçoit tous les vendredis de 17h à 18h30 sans rendez-vous, le reste de la semaine au 01 64 54 28 28.
Pas de permanences pendant les vacances scolaires (veilles incluses).

Maison départementale des solidarités
Permanences en Mairie les jeudis après-midi et les vendredis toute la journée. Sur rendez-vous au 01 69 12 36 70

Secours Populaire Français
96 avenue de l'Armée Leclerc. Tous les samedis de 10h à 12h / 06 81 51 06 41

Caisse d'Allocations Familiales
0 810 25 91 10

Amélie de Montchalin, Députée de la circonscription
Reçoit sur rendez-vous : 36 rue Gabriel Péri - Massy
Les mardis : 16h-19h et les jeudis : 10h-12h. Prise de rendez-vous par mail : ameliedemontchalin@assemblee-nationale.fr

Protection Maternelle et Infantile. Les centres les plus proches sont :
• Chilly-Mazarin : 01 60 92 10 00
• Savigny-sur-Orge : 01 69 05 46 29 (ou 74 14)
• Athis-Mons : espace de la Pyramide. 1/5 av. F. Mitterrand 01 69 38 22 21

La Chambre des notaires de l'Essonne
Consultations gratuites à Evry (14, rue des 12 Apôtres) les 2e mardis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Secours Catholique
98 avenue de l'Armée Leclerc. Accueil tous les mercredis à partir de 17h. Sur rendez-vous les samedis matin. P. Pinto 06 09 76 92 94

Brigitte Vermillet, Vice-présidente du Conseil Départemental déléguée à la transition écologique et à la croissance verte
Reçoit sur rendez-vous en mairie au 06 73 77 68 19. Mail : bvermillet@cd-essonne.fr

Toutes les infos de votre ville sur **www.morangis91.com**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

▶ **Sophia LAINÉ**
17 octobre 2018

▶ **Delia ANISIM**
2 novembre 2018

▶ **Maddy BUISSON COURBEZ**
6 novembre 2018

▶ **Léo BOIRAL**
8 novembre 2018

▶ **Nour AISSAOUI**
11 novembre 2018

▶ **Hamza AKBULUT**
12 novembre 2018

▶ **Emmy MARSEGAN**
14 novembre 2018

▶ **Eloïse PETIT**
21 novembre 2018

▶ **Pénielle TANDU**
22 novembre 2018

▶ **Alyssa AZIABU**
29 novembre 2018

▶ **Eléna AUDENET**
29 novembre 2018

▶ **Lysia GONCALVES PILLET**
30 novembre 2018

▶ **Gabriel-Dan KWAVITA NZUZI**
6 décembre 2018

▶ **Marwan SEDDOUKI**
7 décembre 2018

▶ **Mame DIAGNE**
8 décembre 2018

▶ **Aucéane DAUSSY**
15 décembre 2018

▶ **Acile ABDELKHALEK**
11 janvier 2019

▶ **Gabin DUVAL LU**
11 janvier 2019

▶ **Owen ANTWI**
16 janvier 2019

▶ **Armand RICHOL**
18 janvier 2019

MARIAGES

▶ **Emilie FERNANDES et Helder FERNANDES PEIXE**
27 octobre 2018

▶ **Jahida NASRI et Abdedelkader NEMOUCHI**
27 octobre 2018

▶ **Clarisse NGOLELA BAKASHALA et Franck LUPAKA LUNGENI**
9 novembre 2018

▶ **Dânea FURTADO TEIXEIRA et Octaniel MARTINS PIRES**
24 novembre 2018

DÉCÈS

▶ **Filippa MACANDA née BALSAMO**
11 octobre 2018

▶ **Jean AVENEL**
13 octobre 2018

▶ **Christèle YAKHELEF**
13 octobre 2018

▶ **Maria ARONICA née PERRI**
14 octobre 2018

▶ **Christiane ROUGIER née CHEMINEAU**
15 octobre 2018

▶ **Roger BERTRAND**
18 octobre 2018

▶ **Bernard PAYEN**
4 novembre 2018

▶ **Jean FORESTIER**
9 novembre 2018

▶ **Simone FAUCHOUX née PELLITERO**
15 novembre 2018

▶ **Daniel SANTOS**
19 novembre 2018

▶ **Auguste GUÉGUEN**
4 décembre 2018

▶ **Louis BOSSUET**
7 décembre 2018

▶ **Richard GAGNAIRE**
28 décembre 2018

▶ **Dominique TORTI**
12 janvier 2019

En application de la loi qui réglemente le respect de la vie privée, « Morangis et Vous » ne publie que les informations des personnes l'ayant autorisé.

Agenda

Mars / Avril / Mai 2019

Retrouvez l'agenda complet sur les plaquettes RDV du mois et sur le site : www.morangis91.com

• Vendredi 8 mars •

Journée Internationale des Droits des Femmes

Exposition et pièce de théâtre « Et Pendant Ce Temps Simone Veille ! »

20h30
Espace Pierre Amoyal
GRATUIT - Sans réservation

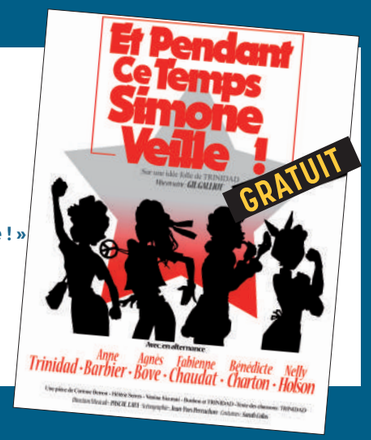

• Dim. 10 mars •

Spectacle 0-3 ans
10h et 11h (2 séances) / Esp. Saint-Michel / Entrée libre

Tournoi de cricket adultes
9h-22h / Gymnase C. Bigot
Ouvert à tous

• Mer. 13 mars •

Thé dansant
Comité des fêtes
14h / Esp. P. Amoyal / 10€ avec collation

• Ven. 15 mars •

Assemblée des jeunes
18h30 / Esp. Saint-Michel
Ouvert à tous les 16/23 ans

• Dim. 17 mars •

Brunch lecture
10h30 / Esp. Saint-Michel
Entrée libre

• Sam. 16 mars •

Journée Citoyenne Morangissoise

10h/12h30
14h/16h30
Ouvert à tous

• Lun. 18 mars •

Conseil municipal
20h30 / Esp. Saint-Michel

• Mar. 19 mars •

Conférence filmée
Civilisations du monde
Le Maroc du sud/le monde des océans (2e partie)
14h30/ Esp. Saint-Michel/ 7€

• Ven. 22 mars •

Théâtre : Le Dindon
20h30 / Esp. P. Amoyal
18€, 16€, 10€, 8€,
lesbordsdescenes.fr
ou 01 69 57 81 10

Théâtre : Le Dindon
→ Réservations séniors : guichet unique
ou 01 64 54 28 28

• Sam. 23 mars •

Soirée années 80'
Comité des fêtes
20h30 / Esp. P. Amoyal / 5€

• Dim. 24 mars •

Tout court à Morangis
10h / Parc Saint-Michel
Ouvert à tous sur inscription ou au plus tard 30 min avant la course

• Jeu. 28 mars •

Conférence séniors
Sommeil et vigilance
14h / Esp. Saint-Michel
Entrée libre sur inscription au Guichet unique

• Sam. 30 mars •

Gala Japon et arts martiaux
Judo-club de Morangis/ Chilly-Mazarin
13h / Gymnase Claude Bigot
Ouvert à tous

• Dim. 31 mars •

Tournoi de judo
Judo-club de Morangis/ Chilly-Mazarin
9h/ Gymnase Claude Bigot
Entrée libre

• Ven. 5 avril •

Rendez-vous observation astronomie
MJC Relief
20h30 / MJC Relief / Entrée libre sur inscription
01 69 09 33 16 ou mjc-relief.com

• Sam. 6 avril •

Concert de l'école de musique
20h30 / Espace P. Amoyal

• Du 6 au 10 avril •

Salon en l'honneur de Michel Tardy
Lundi et mardi / 17h-19h
Mercredi / 15h-18h
Week-end/ 15h-19h
Entrée libre

• Dim. 7 avril •

Théâtre jeune public Mon chien-dieu
À partir de 9 ans
16h / Esp. P. Amoyal / 7€,
lesbordsdescenes.fr

• Lun. 8 avril •

Conseil municipal
20h30 / Esp. Saint-Michel

• Mer. 10 avril •

Thé dansant
Comité des fêtes
14h / Esp. P. Amoyal
10€ avec collation

• Jeu. 11 avril •

Réunion de votre quartier
Secteur Herriot A6/ Charaintru / Lavoisier
19h / préau de l'école E. Herriot

• Ven. 12 avril •

Réunion de votre quartier
Secteur rue Barbara
19h / École Nelson Mandela

• Sam. 13 avril •

Réunion de votre quartier
Secteur Croix Boisselière
11h / Cafétéria du gymnase C. Bigot

Atelier Répar'Truc
13h-17h / MJC Relief
Gratuit sur inscription sur www.mjc-relief.com

• Dim. 21 avril •

Brunch sciences
MJC Relief
10h30 / Esp. Saint-Michel
Entrée libre

• Du 23 au 26 avril •

Stage multisports
Inscriptions sur www.morangis91.com

Bulle de jeux
Anim&Co
9h-12h/14h-18h / Esp. Saint-Michel / Entrée libre

• Sam. 27 avril •

Inscription au vide-greniers
Comité des Fêtes
9h-12h30 / 15h-16h
Esp. Saint-Michel

• Dim. 28 avril •

Cérémonie commémorative
Hommage aux victimes et héros de la déportation
11h / Monument aux morts, parvis de la mairie

• Dim. 5 mai •

Vide-greniers
Comité des Fêtes
9h-18h / parvis de la mairie, de l'esp. P. Amoyal, av. de la République

• 8 mai •

Cérémonie Commémorative
11h / Monument aux morts, parvis de la mairie

• Jeu. 9 mai •

Réunion de votre quartier
Secteur Pierre Loti / Jules Ferry / 19h / Espace Pierre Loti

• Ven. 10 mai •

Réunion de votre quartier
Secteur A. Briand / Cour de France/ Clos d'Alice
19h / préau de l'école E. Herriot

• Sam. 11 mai •

Réunion de votre quartier
Secteur des Blés d'or
11h / tente place de la Résistance

Spectacle 2-5 ans
Histoires à petits pas, Cie Ecoutanik
Médiathèque
10h et 11h30 (2 séances)
Espace Saint-Michel
Entrée libre sur inscription :
01 69 57 82 60

• Mar. 14 mai •

Conférence filmée
Civilisations du monde
Tahiti et Moorea
Madagascar / 14h30
Esp. Saint-Michel/ 7€

• Mer. 15 mai •

Thé dansant
Comité des fêtes
14h / Esp. P. Amoyal
10€ avec collation

• Jeu. 16 mai •

Réunion de votre quartier
Secteur la Poste / Mairie Collège / 19h / espace P. Amoyal

Matinale des séniors
Emploi
Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
9h-12h30
Esp. Saint-Michel

• Ven. 17 mai •

Théâtre Les petites reines
20h30 / Esp. A. Poher, Ablon-sur-Seine / 50 places gratuites pour les Morangissois, inscrip. :
01 64 54 28 28 ou www.morangis91.com

• Sam. 18 mai •

Réunion de votre quartier
Secteur de l'Ormeteau
11h / tente rue de l'Ormeteau

Sortie à Guédelon
MJC Relief
8h / MJC Relief / payant sur inscrip. dans la limite des places disponibles :
01 69 09 33 16

• Dim. 19 mai •

Brunch musique et danse
École de musiue
10h30 / esp. Saint-Michel
Entrée libre

• Lun. 20 mai •

Conseil municipal
20h30 / Esp. Saint-Michel

• Ven. 24 mai •

Rendez-vous observation astronomie
20h30 / MJC Relief / Accès libre 01 69 09 33 16 ou www.mjc-relief.com

• Sam. 25 mai •

Rencontres parents / assistants maternels
10h / Relais assistants maternels

• Dim. 26 mai •

Élections européennes
De 8h à 20h

• Dim. 26 mai •

Vide-greniers de la MJC Relief
Stand payant : 2€ les 2 mètres pour les adh. MJC (6€/ 2m pour les non-adhérents) sur inscription
01 69 09 33 16

• 31 mai et 1er juin •

Festival ados
Pour les 14/17 ans
www.festivalados.fr

www.morangis91.com

JOURNÉE CITOYENNE

Ma Ville et Moi

Participez

aux ateliers pour l'embellissement de Morangis !

Rendez-vous dès 9h30 ou 14h
Espace Saint-Michel

16 MARS

POUR PARTICIPER : Inscrivez-vous en ligne sur **www.morangis91.com ou au 01 64 54 28 28** pour choisir votre atelier (possibilité de participer une demi-journée)